

MONOCLE FUND SICAV

Société d'investissement à capital variable à compartiments multiples de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B189329

Rapport semestriel non révisé au 30.06.2023

Gestion et administration	3
États financiers combinés	4
Notes	6
Rapport par compartiment	
MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund	9

Siège social

MONOCLE FUND SICAV
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B189329

Conseil d'administration

Charles Monot,
Président, Monocle Asset Management
France

Jean-Bernard Quillon,
Gérant, Agama Advisors
Grand-Duché de Luxembourg

Sandrine Dubois
Directeur indépendant
Grand-Duché de Luxembourg

Société de gestion

MONOCLE ASSET MANAGEMENT
15, rue Monsigny
75002 Paris, France

Banque dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Grand-Duché de Luxembourg

**Agent domiciliataire, agent administratif,
agent de transfert et teneur de registre**

Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Grand-Duché de Luxembourg

Réviseur d'Entreprises Agréé

Grant Thornton Audit & Assurance, S.A.
13, rue de Bitbourg
L-1273 Grand-Duché de Luxembourg

Informations supplémentaires pour les investisseurs qualifiés en Suisse

Représentant en Suisse:
Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse.

Agent payeur en Suisse:
L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève, Suisse.

Aucune souscription ne pourra être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont reçues que sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et du plus récent rapport semestriel.

Les prix d'émission et de rachat sont rendus publics à Luxembourg au siège de la Société.

Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le prospectus, le prospectus simplifié, les derniers rapports annuels et semestriels (et les changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période relative au rapport) ainsi que des copies des statuts au siège de la Société et à celui des représentants locaux dans les pays où la SICAV est enregistrée.

État des actifs nets (en EUR)**30.06.2023****Actif**

Portefeuille-titres à la valeur de marché	110.314.199,90
Avoirs en banque	2.745.832,79
Revenus à recevoir	1.700.716,82
Charges constatées d'avance	9.049,10
Plus-value nette non-réalisée sur contrats à terme financiers	571.058,66
	115.340.857,27

Passif

Provisions pour frais à payer	171.656,99
	171.656,99

Actifs nets **115.169.200,28**

État des opérations / Variations des actifs nets (en EUR)

Pour la période du
01.01.2023 au 30.06.2023

Actifs nets au début de la période	127.195.447,73
Revenus	
Intérêts sur portefeuille-titres (nets)	1.297.318,76
Dividendes (nets)	315.975,45
Intérêts bancaires	57.656,27
	1.670.950,48
Frais	
Commission de gestion	618.621,34
Commission de banque dépositaire et droits de garde	28.167,81
Frais d'administration	40.066,30
Frais d'impression et de publication	377,70
Intérêts et commissions bancaires	3.990,90
Frais de révision, de contrôle, d'avocats, du représentant et autres	74.616,33
Taxe d'abonnement	29.312,15
	795.152,53
Revenus (pertes) net(te)s	875.797,95
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	-205.193,90
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats à terme financiers	248.211,55
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur change	108.329,77
	151.347,42
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	1.027.145,37
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur portefeuille-titres	-961.109,06
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats à terme financiers	-654.165,87
	-1.615.274,93
Augmentation (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations	-588.129,56
Souscriptions / Rachats	
Souscriptions	3.634.007,60
Rachats	-15.072.125,49
	-11.438.117,89
Actifs nets à la fin de la période	115.169.200,28

Généralités

MONOCLE FUND SICAV (ci-après la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 4 août 2014 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la Loi de 2010, ainsi qu'à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

Les statuts de la SICAV (ci-après les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial") en date du 29 septembre 2014 et ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg. Ils peuvent être consultés par voie électronique sur le site du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (www.rcsl.lu). Une copie des Statuts est également disponible, sur demande et sans frais, au siège social de la SICAV et consultables sur le site internet www.fundsquare.net.

La SICAV a été inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B189329.

Le siège social de la SICAV est établi au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Toute question concernant la structure générale et la politique suivie par la SICAV doit être adressée à la SICAV, à son siège social.

A la date de ce rapport, un compartiment est disponible aux investisseurs :
- MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund.

Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

a) Calcul de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment

Le calcul de la valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment, le cas échéant de chaque classe/catégorie d'actions de la SICAV est effectué à Luxembourg par l'Administration Centrale sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la SICAV.

La valeur nette d'inventaire est déterminée chaque Jour d'Évaluation tel que défini ci-après pour chaque compartiment sur base des derniers cours de clôture, tels que ces cours sont publiés par les bourses de valeurs concernées et par référence à la valeur des avoirs détenus pour le compte du compartiment concerné.

b) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

(1) les actions/parts d'OPC seront évaluées sur base de leur dernière valeur nette d'inventaire officielle disponible au Jour d'Évaluation, ou non officielle si celle-ci est de date plus récente (sur base dans ce cas d'une valeur nette d'inventaire probable, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration, ou sur base d'autres sources telles qu'une information du gérant dudit OPC);

(2) la valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(3) l'évaluation des valeurs mobilières (i) cotées ou négociées sur un marché réglementé au sens de la Loi modifiée de 2010 ou (ii) négociées sur un autre marché d'un Etat membre de l'UE qui est réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou (iii) admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE ou négociées sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public (les trois pouvant également être qualifiés de "Marché Réglementé"), est basée sur le dernier cours de clôture connu au Jour d'Évaluation et si ces valeurs mobilières sont traitées sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs au Jour d'Évaluation. Si le dernier cours de clôture connu au Jour d'Évaluation donné n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;

(4) les valeurs mobilières non cotées ou non négociables sur un Marché Réglementé seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

(5) la valeur de liquidation des contrats à terme financiers et des contrats d'options qui ne sont pas négociés sur des Marchés Réglementés équivalra à leur valeur de liquidation nette déterminée conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur de liquidation des contrats à terme ou contrats d'options négociés sur des Marchés Réglementés sera basée sur le dernier prix disponible de règlement de ces contrats sur les Marchés Réglementés sur lesquels ces contrats à terme ou ces contrats d'options sont négociés par la SICAV ; pour autant que si un contrat à terme ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel les actifs nets sont évalués, la base qui servira à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera déterminée par le Conseil d'Administration de façon juste et raisonnable;

(6) les contrats de change à terme sont évalués sur base des taux de change à terme en application au Jour d'Évaluation.

c) Bénéfice / Perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres de chaque compartiment
Les bénéfices ou pertes réalisés sur ventes de titres sont calculés sur la base du coût d'acquisition moyen.

d) Conversion des devises étrangères

Les états financiers sont exprimés dans la devise de référence de chaque compartiment et les états financiers combinés sont établis en EUR.

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis dans cette devise de référence au cours de change en vigueur au jour d'évaluation.

Les revenus et frais exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis dans cette devise de référence au cours de change en vigueur à la date de survenance.

Les bénéfices ou pertes de change sont enregistrés dans l'état des opérations.

Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que la devise de référence des différents compartiments est converti dans cette devise de référence au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

Commission de gestion

En rémunération des prestations de gestion et de distribution, est prélevée de la SICAV une commission annuelle au taux de:

Compartiment	Classes d'actions	Taux annuel
MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund	A	0,95%
	B	1,50%
	M	0,95%

Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets moyens des compartiments au cours du mois sous revue.

Monocle Asset Management perçoit l'intégralité de la commission de gestion.

Commission de performance

La Société de Gestion recevra, pour chaque classe d'actions, à l'exception de la classe M, du compartiment MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund, dans leur devise respective, une commission de performance annuelle de 10% calculée à partir du dépassement du seuil de 1% + l'indice de référence : Eurozone HICP ex Tobacco, qui est l'indice de référence mesurant l'inflation de la zone Euro.

Les commissions variables versées en totalité à la Société de Gestion en fin d'exercice.

Entre deux clôtures la provision pour commissions variables est ajustée à chaque valeur par le biais d'une dotation/reprise de provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. Les dotations sont incrémentées seulement si la performance a dépassé le seuil annuel (1% + Eurozone HICP ex Tobacco), et la dernière clôture d'exercice où une commission variable a été versée (ou depuis le lancement de la SICAV). De la sorte les commissions variables suivent le principe du "High Water Mark".

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund:

Classe d'action	Devise	Commission de performance	Montant de la commission de performance facturée pour la période	% sur la VNI de la classe d'actions des commissions de performance pour la période
A	EUR	10%	-	0,00%
B	EUR	10%	-	0,00%

La commission de performance facturée au cours de la période close s'est élevée à 0,00 EUR.

Commission de banque dépositaire et d'agent payeur

En rémunération de son activité de banque dépositaire qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire recevra de la SICAV une commission mensuelle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, de maximum 0,045% par an, avec un minimum annuel de 25.000 EUR, commission à laquelle s'ajoute les frais de transaction. En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par la Banque Dépositaire dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, seront à charge du compartiment concerné de la SICAV. En tant qu'agent payeur, la Banque Dépositaire pourra prélever la commission en usage au Grand-Duché du Luxembourg.

Commissions d'agent domiciliataire, d'agent administratif, d'agent de transfert et teneur de registre

En rémunération de son activité d'agent domiciliataire, d'agent administratif, d'agent de transfert et teneur de registre qu'elle rend à la SICAV, l'Administration Centrale recevra de la SICAV une commission mensuelle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, de maximum 0,05% par an, avec un minimum annuel de 36.000 EUR, commission à laquelle s'ajoute les frais de transaction et les frais propres à la fonction d'agent domiciliataire. En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par l'Administration Centrale dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, seront à charge du compartiment concerné de la SICAV.

Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe correspondant à 0,05 % par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0,01 % par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

Aucun impôt n'est à acquitter au Luxembourg par rapport à la plus-value réalisée ou non réalisée des avoirs de la SICAV. Les revenus de placements reçus par la SICAV peuvent être soumis à des taux variables de retenue fiscale dans les pays concernés. Ces retenues fiscales ne peuvent en principe pas être récupérées. Les indications données ci-avant se fondent sur les lois et usages actuels et peuvent être sujettes à modification.

Exposition globale

L'exposition globale des compartiments sera calculée sur la base des engagements.

Cours de change

Au 30.06.2023, la conversion des actifs financiers en EUR a été faite au cours de change suivant:

1 EUR =	0,97605	CHF
1 EUR =	0,85815	GBP
1 EUR =	11,78425	SEK
1 EUR =	1,09100	USD

Frais de transactions

Pour la période se terminant au 30.06.2023, la SICAV a prélevé les frais de transactions suivants en relation avec l'achat ou la vente de titres et d'instruments analogues (y compris instruments financiers dérivés ou autres placements appropriés):

Compartiment	Devise	Frais de transaction
MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund	EUR	58.325,25

Tous les coûts de transactions ne peuvent pas être identifiés séparément. Pour les placements dans des titres à revenu fixe, des contrats de change à terme et autres instruments dérivés, les coûts de transaction seront compris dans le prix d'achat et de vente du placement. Même s'ils ne peuvent être identifiés séparément, ces coûts de transaction seront capturés dans la performance de la SICAV.

Changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres

Les investisseurs peuvent obtenir sur demande les changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période relative au rapport au siège de la Société ou à celui des représentants locaux dans le pays où la SICAV est enregistrée.

Rémunérations

La Société de Gestion a défini et mis en place une politique de rémunération (la " Politique de Rémunération ") en ligne avec la provision sur la rémunération définie par la Directive Européenne 2009/65/EC ("UCITS Directive"), et modifiée par la Directive 2014/91/EU ("UCITS V Directive") comme implémentée dans la Loi Luxembourgeoise du 10 Mai 2016 (la " Loi de 2016 ").

La Société de Gestion a défini et mis en place une politique de rémunération qui est en ligne et promeut une bonne gestion des risques du Fond, et n'encourage pas la prise de risques qui seraient inconsistants avec le profil de risque du Fond, et ne contredit pas le rôle de la société de gestion d'agir dans les meilleurs intérêts du Fond et des investisseurs.

Le Conseil d'Administration de la société de gestion est responsable de la conception, mise en place et revue régulière de la Politique de Rémunération. Durant la revue de la Politique de Rémunération, le Conseil d'Administration de la société de gestion considérera si le cadre de la rémunération reflète de façon adéquate le profil de risque, les objectifs long terme and le but du Fond. Aucuns changements matériels et aucunes irrégularités ont été détectées durant la période sous revue.

Réglementation des opérations de financement sur titres

Au 30.06.2023, la SICAV est concernée par le Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Toutefois, aucunes transactions de ce type n'ont été effectuées durant la période concernée par ce rapport semestriel.

Information sur la mesure du risque

La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale de chaque compartiment de la SICAV est celle des engagements. La méthode des engagements consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.

Chaque compartiment de la SICAV veille à ce que son risque global lié aux instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

Total Expense Ratio (TER)

Le TER (Total Expense Ratio) indique de manière rétrospective la totalité des commissions et des coûts imputés périodiquement à la fortune du fonds. Il est exprimé en pourcentage de cette dernière.

Si un compartiment investi au moins 10% de son actif net dans des fonds de fonds le TER correspond à la somme du TER au prorata des fonds cibles particuliers, pondéré en fonction de la part qu'ils représentent dans les actifs totaux du fonds de fonds à la date de clôture, et du TER du fonds de fonds, diminué des commissions rétrocédées reçues des fonds cibles durant la période considérée.

Le TER est calculé suivant les règles de l'AMAS.

Performance du fonds

Le calcul de la performance repose sur la variation de la valeur nette d'inventaire du premier jour ouvrable de chaque année calendrier, se basant sur les prix du marché du dernier jour ouvrable de l'année calendrier précédente.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

Pour les classes d'actions lancées il y a plus de 3 ans, aucune performance depuis le lancement n'est présentée.

Evènements significatifs durant la période

Le Conseil d'Administration de la SICAV constate les développements récents en Ukraine et les sanctions imposées à la Russie par un grand nombre de pays en conséquence.

Etant donné l'absence d'exposition dans la région, la position du Conseil d'Administration est qu'il soit peu probable que les développements récents en Ukraine et les sanctions imposées à la Russie aient un impact négatif direct et significatif sur la SICAV.

Néanmoins, puisque la situation continue d'évoluer, il reste difficile, à ce stade, d'estimer l'ensemble des impacts directs et indirects qui peuvent découler de ces développements émergents.

Le Conseil d'Administration de la SICAV continue de surveiller étroitement ces développements et de prendre toutes les actions nécessaires.

Au 30 juin 2023, la SICAV détient une obligation hybride perpétuelle dans la société SAS AB "SAS" pour une valeur de 1 432 521.29 EUR.

En juillet 2022, SAS a annoncé sa mise sous la protection du régime américain des faillites sous le Chapitre 11. Ce régime permet de restructurer la société sous contrôle judiciaire tout en maintenant son activité.

En avril et octobre 2022, ainsi qu'en avril 2023, SAS a annoncé le report du paiement des intérêts semestriels. Ce report a été effectué conformément à la clause 10 du Prospectus des obligations et ne constitue pas un défaut de l'émetteur.

Au 9 décembre 2022, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé que l'obligation doit désormais être valorisée de manière conservatrice et prudente à la moyenne des prix fournis par trois contributeurs, à savoir Swedbank AB (SWEQ), SEB Markets (SEB) et DNB Markets (DNB).

Au 6 avril 2023, SAS a communiqué les premiers détails du plan de restructuration proposé dont la négociation doit être réalisée avec l'ensemble des parties et validée par un juge. A ce jour, il n'y a pas d'indication que les intérêts courus seront impayés.

Le Conseil d'Administration de la SICAV continue de surveiller étroitement le développement de la situation et de prendre toutes les actions nécessaires dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Le 12 juin 2023, Credit Suisse Group AG a fusionné avec UBS Group AG et l'entité combinée opère désormais en tant que groupe bancaire consolidé (la "fusion").

Le Fonds entretient des relations bancaires avec des filiales consolidées de Credit Suisse Group AG et reçoit divers services de leur part, ces relations et prestataires de services pourront être amenés à changer à l'avenir.

Données techniques (non auditées) et notes**Données techniques (non auditées)**

		Valoren	ISIN	Commission de gestion	Total Expense Ratio
A - Capitalisation	EUR	26071666	LU1116040533	0,95%	1,24%
B - Capitalisation	EUR	34149243	LU1500599094	1,50%	1,79%
M - Capitalisation	EUR	26073254	LU1116043040	0,95%	1,24%

Performance du fonds (non auditées)

		YTD	Depuis lancement	2022	2021	2020
A - Capitalisation	EUR	-0,46%	/	-1,92%	4,23%	6,44%
B - Capitalisation	EUR	-0,73%	/	-2,46%	3,63%	5,82%
M - Capitalisation	EUR	-0,46%	/	-1,92%	4,22%	6,87%

Notes**Contrats à terme financiers**

Description	Devise	Quantité	Engagement (en devise)	Non réalisé en EUR
Contrepartie EUR / USD FX Currency -125000- 18/09/23	USD	284	38.883.150,00	571.058,66

Bénéfice non réalisé sur contrat futures**571.058,66**Contrepartie : *Crédit Suisse SA-Luxembourg*

État des actifs nets (en EUR) et évolution du fonds

		30.06.2023		
Actif				
Portefeuille-titres à la valeur de marché		110.314.199,90		
Avoirs en banque		2.745.832,79		
Revenus à recevoir		1.700.716,82		
Charges constatées d'avance		9.049,10		
Plus-value nette non-réalisée sur contrats à terme financiers		571.058,66		
		115.340.857,27		
Passif				
Provisions pour frais à payer		171.656,99		
		171.656,99		
Actifs nets		115.169.200,28		
Évolution du fonds				
		30.06.2023	31.12.2022	31.12.2021
Actifs nets	EUR	115.169.200,28	127.195.447,73	111.648.053,24
Valeur nette d'inventaire par action				
A - Capitalisation	EUR	1.763,31	1.771,44	1.806,15
B - Capitalisation	EUR	1.091,28	1.099,33	1.127,07
M - Capitalisation	EUR	1.212,82	1.218,41	1.242,29
		à la fin de la période	au début de la période	Nombre d'actions émises
A - Capitalisation	EUR	43.027,896	47.631,752	717,759
B - Capitalisation	EUR	12.929,459	13.733,687	2.138,734
M - Capitalisation	EUR	20.768,149	22.751,416	0,000
				Nombre d'actions rachetées
				5.321,615
				2.942,962
				1.983,267

État des opérations / Variations des actifs nets (en EUR)

Pour la période du
01.01.2023 au 30.06.2023

Actifs nets au début de la période	127.195.447,73
Revenus	
Intérêts sur portefeuille-titres (nets)	1.297.318,76
Dividendes (nets)	315.975,45
Intérêts bancaires	57.656,27
	1.670.950,48
Frais	
Commission de gestion	618.621,34
Commission de banque dépositaire et droits de garde	28.167,81
Frais d'administration	40.066,30
Frais d'impression et de publication	377,70
Intérêts et commissions bancaires	3.990,90
Frais de révision, de contrôle, d'avocats, du représentant et autres	74.616,33
Taxe d'abonnement	29.312,15
	795.152,53
Revenus (pertes) net(te)s	875.797,95
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	-205.193,90
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats à terme financiers	248.211,55
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur change	108.329,77
	151.347,42
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	1.027.145,37
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur portefeuille-titres	-961.109,06
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats à terme financiers	-654.165,87
	-1.615.274,93
Augmentation (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations	-588.129,56
Souscriptions / Rachats	
Souscriptions	3.634.007,60
Rachats	-15.072.125,49
	-11.438.117,89
Actifs nets à la fin de la période	115.169.200,28

État du portefeuille-titres

Répartition géographique

Etats-Unis	26,78
Allemagne	25,60
France	22,67
Pays-Bas	6,86
Belgique	3,27
Guernesey	3,22
Iles Vierges Britanniques	2,97
Luxembourg	2,08
Suede	1,25
Suisse	1,03
Canada	0,04
Bermudes	0,00
Total	95,78

Répartition économique

Pays et gouvernements centraux	56,28
Biotechnologies	5,30
Institutions hypothécaires et de financement (MBS, ABS)	4,99
Produits pharmaceutiques, cosmétiques et médicaux	4,17
Textiles, vêtements et produits en cuirs	3,54
Internet et services d'internet	3,27
Fonds de placement	3,22
Société financière, d'investissement et autres sociétés	3,17
Détaillants, distributeurs	3,15
Circulation et transport	2,91
Véhicules	2,37
Exploitation minière, charbon et acier	2,08
Nourriture et boissons non alcoolisées	1,17
Appareils et composants électriques	0,13
Chimie	0,03
Industrie aéronautique et spatiale	0,01
Total	95,78

État du portefeuille-titres

Description	Quantité / Nominal	Évaluation (in EUR)	% des actifs nets
Valeurs cotées en bourse ou autres marchés organisés			
Actions			
USD BIONTECH SE ADR	52.100	5.154.127,41	4,48
USD CAPRI HOLDINGS LTD	104.000	3.421.228,23	2,97
EUR GALAPAGOS	100.740	3.764.653,80	3,27
USD MCDERMOTT INTERNATIONAL LTD	9.010	1.486,53	0,00
Total actions		12.341.495,97	10,72
Obligations			
USD AMYRIS INC CV 1.5%/21-151126	5.200.000	945.103,57	0,82
USD ARCELOR 8%/09-15.10.2039	2.500.000	2.400.045,83	2,08
USD BEYOND MEAT INC CV 0%/21-150327	5.400.000	1.283.725,02	1,11
EUR FRANCE (GOVT OF) 0%/21-250224	24.000.000	23.470.320,00	20,38
EUR GERMANY 1.75%/14-150224	22.500.000	22.278.150,00	19,34
EUR HAPAG-LLOYD AG	2.100.000	1.918.749,00	1,67
CHF IDORSIA LTD CV 2.125%/21-040828	2.000.000	1.034.783,05	0,90
EUR KORIAN SA 2.25%/21-151028	3.600.000	2.405.880,00	2,09
EUR LEVI STRAUSS & CO 3.375%/17-15.03.2027	4.000.000	3.802.400,00	3,30
USD NETFLIX INC 5.875%/18-151128	1.900.000	1.805.539,87	1,57
EUR NETHERLANDS REG S 1.75%/13-150723	6.000.000	5.997.420,00	5,21
EUR PROSUS NV 1.288%/21-130729	2.500.000	1.906.375,00	1,66
USD RIVIAN AUTO INC CV 144A 4.625%/23-150329	2.700.000	2.723.758,02	2,37
USD RIVIAN HLD/AUTO LLC 144A FRN/21-151026	6.500.000	5.742.520,62	4,99
SEK SAS AB FRN/20-PERPET	206.700.000	1.432.521,29	1,24
USD SPOTIFY USA INC CV 0%/21-150326	1.600.000	1.247.677,36	1,08
USD UNITED STATES S. B-2024 2.75%/14-15.02.2024	14.500.000	13.071.991,76	11,35
Total obligations		93.466.960,39	81,16
Options de Vente			
USD CHIPOTLE MEXICAN A (PUT) -1450- 21/06/24	5	14.046,75	0,01
USD COLUMBIA SPORTSWEAR (PUT) -65- 15/12/23	295	57.458,75	0,05
EUR DANONE (PUT) -48- 15/03/24	670	48.240,00	0,04
USD GARMIN REG (PUT) -65- 19/01/24	650	74.472,96	0,06
USD GARMIN REG (PUT) -80- 21/06/24	310	76.008,25	0,07
SEK HENNES & MAURITZ B (PUT) -110- 15/12/23	1.800	12.219,70	0,01
EUR HERMES INTERNATIONAL (PUT) -1360- 15/03/24	75	186.375,00	0,16
EUR HUGO BOSS REG (PUT) -40- 15/12/23	1.740	45.240,00	0,04
EUR HUGO BOSS REG (PUT) -52- 15/12/23	1.600	92.800,00	0,08
USD LOWE'S COMPANIES (PUT) -145- 21/06/24	43	8.749,77	0,01
USD NIKE B (PUT) -85- 19/01/24	625	84.784,60	0,07
USD SHOPIFY INC (PUT) -30- 19/01/24	1.290	50.843,26	0,04
USD TRANSDIGM GROUP (PUT) -520- 15/12/23	50	11.457,38	0,01
USD WD-40 (PUT) -140- 15/12/23	200	38.038,50	0,03
Total Options de Vente		800.734,92	0,70
Total valeurs cotées en bourse ou autres marchés organisés		106.609.191,28	92,57
Valeurs non cotées en bourse			
Actions			
USD MCDERMOTT INTERNATIONAL LTD WTS	20.042	0,00	0,00
USD MCDERMOTT INTERNATIONAL LTD WTS	18.038	0,00	0,00
Total actions		0,00	0,00
Total valeurs non cotées en bourse		0,00	0,00
Fonds d'investissement			
Parts Fonds d'investissement (ouverts)			
USD PERSHING SQUARE HOLDINGS LTD/F PUBLIC US	111.662	3.705.008,62	3,22
Total Parts de Fonds d'investissement (ouverts)		3.705.008,62	3,22
Total Fonds d'investissement		3.705.008,62	3,22
Total du portefeuille-titres		110.314.199,90	95,78
Avoirs en banque		2.745.832,79	2,38
Autres actifs nets		2.109.167,59	1,84
Actifs nets		115.169.200,28	100,00

